

DECISIONS AYANT RECONNU L'ORIGINALITE DE PHOTOGRAPHIES

Photographies de plateau (tournage)

ORIGINALITE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE PLATEAU	
Le fait que les photographies soient prises sur le lieu du tournage et à l'occasion de celui-ci, même si certains éléments essentiels comme les acteurs, le décor, les objets, les costumes et le maquillage sont choisis pour les besoins du film lui-même, n'est pas de nature à priver, par principe, le photographe de sa liberté artistique.	CA Paris – 08.11.2016 – RG 15/07868
La photographie qui représente Jean SEBERG embrassant Jean-Paul BELMONDO sur la joue, présente plusieurs différences par rapport à la scène de film. Elle est, en effet, prise face aux acteurs et au même niveau qu'eux, alors que dans le film la scène est filmée en vue plongeante, l'image étant un plan large, laissant apparaître la chaussée, des voitures et des arbres, un passant et un kiosque à journaux devant lequel sont positionnés les acteurs, la petite taille de ces derniers au milieu de l'image ne permettant pas de distinguer l'expression de leurs visages. Au contraire, sur la photographie, le cadrage est fait sur le haut du corps des acteurs, qui occupe l'espace principal, la faible distance entre le photographe et les acteurs permettant de fixer l'expression de ces derniers qui traduit en l'occurrence une relation complice. En outre, sur la photographie, la pose des acteurs n'est pas identique à celle du film, Jean-Paul BELMONDO n'ayant pas de journal sous le bras. Le photographe a ainsi choisi le cadrage de cette photographie, le moment de la photographie, la position et l'attitude des acteurs. La photographie est distincte de l'image tirée du film.	CA Paris – 08.11.2016 – RG 15/07868
La photographie représentant Jean SEBERG et Jean-Paul BELMONDO marchant côte à côte sur l'avenue des Champs Elysées a été faite en dehors du tournage et selon les choix esthétiques du photographe. Ce cliché révèle les choix personnels du photographe quant au lieu et au moment de la prise (le bas des Champs Elysées, lors d'une pause des acteurs), quant au cadrage (sur la photo, les deux personnages apparaissent entièrement et pas dans le film ; les lignes de fuite sont plus marquées que dans le film du fait de l'alignement des voitures et des bandes de marquage au sol) et enfin quant au sujet qui concerne un moment de complicité heureuse entre les deux acteurs, dans une scène qui contraste avec le caractère grave du film.	CA Paris – 08.11.2016 – RG 15/07868
La photographie qui représente Anna KARINA portant une guêpière et un béret de marin, le buste penché vers le sol et regardant le photographe n'a pas d'équivalent dans le film qui ne comporte aucune scène s'en rapprochant. Le photographe a fait poser Anna KARINA dans une position sensuelle, choisissant le cadrage, l'angle de prise de vue et l'éclairage. Cette photographie présente une combinaison d'éléments révélant les choix artistiques propres du photographe.	CA Paris – 08.11.2016 – RG 15/07868
La photographie qui représente Anna KARINA, souriante, entourée de Jean-Claude BIALY et Jean-Paul BELMONDO qui l'embrassent sur la joue, ne correspond à aucune scène du film. Elle traduit, de la part du photographe, le choix d'une mise en scène délibérée permettant de montrer les trois protagonistes du film réunis dans une scène joyeuse.	CA Paris – 08.11.2016 – RG 15/07868
La photographie représente Anouk Aimée portant une guêpière en dentelle assise sur une chaise, dos à une fenêtre ensoleillée, jambes croisées et tête renversée en arrière. L'examen de la planche-contact révèle une recherche du photographe quant à son angle de prise de vue et s'il n'est pas contesté que certains éléments ne ressortent pas des choix du photographe, rien ne permet de dénier à celui-ci la création personnelle qu'il revendique et qui résulte du choix de la posture de l'actrice ainsi que du	CA Paris-22.05.2015-RG 14/03886

<p>mouvement de sa tête captant, au moment choisi par le photographe, la lumière extérieure qui vient baigner son visage selon une intensité particulière.</p>	
<p>La photographie représente, dans un premier plan, vus de de trois-quarts et de dos, Alan Scott en costume de marin et Annie Duperoux faisant face à l'équipe de tournage. Les figurants apparaissent en arrière-plan et portent leurs regards sur ces deux acteurs. Cette photographie qui met en évidence non point, comme à l'ordinaire, les acteurs mais le regard porté sur eux par ceux qui les dirigent révèle un parti pris esthétique portant l'empreinte de la personnalité du photographe.</p>	<p>CA Paris-22.05.2015-RG 14/03886</p>
<p>La photographie représente l'actrice Jeanne Moreau accoudée à une table de jeu face à une roulette figurée au premier plan. Ce cliché a certes été pris dans un décor et avec un costume déterminés par le réalisateur, mais hors tournage. Par ailleurs, l'expression fixe du regard de l'actrice sur la roulette, sa posture particulière et l'accentuation de la présentation de la roulette, telle qu'elle figure au premier plan, expriment la vision personnelle du photographe de l'addiction au jeu, quand bien même il s'agit de la thématique de l'œuvre filmée.</p>	<p>CA Paris-22.05.2015-RG 14/03886</p>
<p>La photographie représente, souriants et vêtus de vêtements légers, Jeanne Moreau porteuse de lunettes de soleil et Jacques Demy dont les bustes, seuls figurés, se présentent de trois-quarts. Sur un fond de constructions propres au littoral méditerranéen, ils évoluent côte à côte sur une plage de sable en possession d'objets (liasse de papiers, instrument d'optique autour du cou) se rapportant à l'activité de tournage d'un film. Cette photographie du réalisateur et de l'actrice est nécessairement une photographie étrangère au tournage du film. Le fait que la ville de Nice ait été choisie par le réalisateur du film ne fait pas obstacle à ce qu'un photographe puisse, selon son libre arbitre, décider de prendre pour cadre l'un de ses lieux précis et qu'en se positionnant comme il l'a fait au moment par lui déterminé, ce dernier a su saisir la complicité joyeuse entre le réalisateur et son actrice.</p>	<p>CA Paris-22.05.2015-RG 14/03886</p>
<p>La photographie représente, sur un arrière-plan de plage, le buste de Jeanne Moreau, en vêtement blanc, de profil et le regard absorbé ainsi que celui de Jacques Demy, de face, une cigarette aux lèvres et porteur d'un instrument d'optique autour du cou ainsi que de papiers enliassés entre les mains. Le fait que la plage de Nice soit un des lieux où le réalisateur a décidé de tourner ce film ne conduit pas à considérer que toute photographie prise en ce lieu le serait dans le décor déterminé par ce dernier. Enfin, si le photographe ne prétend pas avoir fait poser le réalisateur et l'actrice, il n'en demeure pas moins qu'il a pris le parti de choisir cet instant précis illustrant, en périphérie du tournage, la direction d'acteur telle qu'exercée par Jacques Demy ainsi que la manière dont l'actrice Jeanne Moreau pouvait accueillir ses propos.</p>	<p>CA Paris-22.05.2015-RG 14/03886</p>
<p>En matière de photographies de plateau la personnalité du photographe peut se révéler en premier lieu dans la phase de préparation de la prise de la photographie par ses choix des sujets à photographier ou dans l'éclairage choisi techniquement différent de celui du film animé. Le photographe peut ensuite imprégner la photographie de sa personnalité au moment de la prise de vue elle-même, par l'angle de prise de vue, le jeu des ombres et de la lumière et il peut enfin révéler sa personnalité en recadrant l'image au moment du tirage ou en changeant les formats. A l'examen de chacune de ces photographies, qui sont des œuvres distinctes des films eux-mêmes, il apparaît que le photographe ne s'est pas contenté de réaliser une prise de vue banale des scènes ainsi fixées par lui. Le positionnement des personnages et/ou les contrastes font l'objet de choix esthétiques arbitraires. Certaines reflètent une expression des personnages mise en valeur par le photographe. Le photographe a effectué une</p>	<p>CA Paris-03.02.2017-RG 16/03301</p>

recherche particulière du plan choisi et du cadrage en retenant arbitrairement un détail particulier de la scène.	
---	--